

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire : 2022/2023

Conseil d'Administration N° 1 du 06/02/2023

Date de convocation : 27/01/2023

Présidence de : M. HOURIEZ

Qualité	Titulaires			Suppléants				
	Nom	P	A	E	Nom	P	A	E
Administration								
Chef d'établissement	M. HOURIEZ	X						
Principale adjointe	Mme PARAİK	X						
Gestionnaire	Mme THÉVENIN			X				
CPE	Mme PERRIER	X						
Directeur Segpa	Mme LOUINEAU	X						
Elus locaux								
Collectivité de rattachement	Mme AUBIN-SICARD	X						
	M. FAVREAU			X				
Commune siège	Mme RAVEZ (BARREAU)	X						
Commune siège	Mme REYNAUD			X				
Personnalité qualifiée								
Total: 6								
Personnels de l'établissement								
Personnels d'enseignement	Mme LATTEUX	X						
	Mme DUFILS	X						
	Mme ETIENNE	X						
	Mme HAZE			X	M. PILLENIERE	X		
	Mme DEVANNE			X				
	M. AL-HUSSEINI			X				
	Mme MAILLET	X						
Pers admin, techn et ouvriers, sociaux et de sante	Mme BENSID	X						
	Mme REDON			X				
	Mme JAULIN BAUDRIER	X						
Total: 7								
Parents d'élèves et élèves								
Elus parents d'élèves	M. IDIER	X						
	Mme BILLAUD			X				
	Mme RIGAL			X	M. MORICET	X		
	Mme MANCEAU			X	Mme FASHUGBE	X		
	M. LE SOUDER			X				
	Mme SIAUVE	X						
	M. MARTIN	X						
Elèves	ATHIEL Timéo	X						
	OUANGARA Alidji		X					
	BAUDOIN-LAMENTOUR Jules		X		PEGEOT Maël	X		
Total: 7								
Total cumulé : 20								

Table des matières

1. Présentation de l'ordre du jour	
2. Approbation du PV de la séance du 28/11/2022.....	
3. Structure pédagogique 2023-2024.....	
4. Ventilation de la DHG 2023-2024.....	
5. Contrats et conventions.....	
6. Plan prévisionnel des sorties.....	
7. DBM pour information.....	
8. DNB 2023 : épreuves orales.....	

Constatant que le quorum est atteint, M. Houriez président du CA, ouvre la séance à 18h05. 20 membres sont présents.

Secrétaire de séance : M. Willy Martin, parent d'élève

1. Présentation de l'ordre du jour

M. Houriez présente l'ordre du jour.

2. Approbation du PV de la séance du 28 novembre 2022

M. Houriez soumet au vote le procès-verbal du CA du 28/11/2022. Celui-ci n'appelle aucune remarque.

APPROBATION DU PV

VOTANTS: 20	POUR: 20	CONTRE: 0	ABSTENTIONS: 0
-------------	----------	-----------	----------------

3. Structure pédagogique 2023-2024

M. Houriez présente la structure pédagogique proposée pour l'année scolaire 2023-2024. Il y aura 18 classes d'enseignement général (comme en 2022-2023), 4 classes de Segpa et le dispositif ULIS. Les classes d'enseignement général seront réparties comme suit :

- 4 classes de 6^{ème}
- 4 classes de 5^{ème}
- 5 classes de 4^{ème}
- 5 classes de 3^{ème}

Les choix pédagogiques sont :

- L'inclusion des élèves de Segpa en 6^{ème} (SVT, Ph-Ch et Anglais)
- L'inclusion des élèves de Segpa en 5^{ème} (Techno, SVT, Ph-Ch et Anglais)
- 5 groupes d'Allemand (LV2 et bilangue) et 14 groupes d'Espagnol.
- Cours spécifiques d'Anglais, de SVT, de Techno et de Ph-Ch en 4^{ème} Segpa
- Cours spécifiques d'Anglais en 3^{ème} Segpa
- Reconduction du projet Développement Durable et Éducation aux Médias
- En inclusion, séparer les élèves d'ULIS des élèves de Segpa.

Madame Étienne, professeure, demande si le dédoublement de certains cours de la 5^e D est acté par le vote de ce soir.

M. Houriez lui répond oui, sauf s'il devait y avoir une forte évolution des effectifs prévus.

Madame Dufils, professeure, demande si la suppression de l'enseignement de Technologie en 6^{ème} impacte également les élèves de Segpa.

M. Houriez répond qu'à ce jour il n'y a pas eu de réponse explicite de la DSDEN, mais que les textes actuels tendent à considérer les élèves de Segpa de la même manière que les élèves de l'enseignement général. Cela peut donc signifier de les inclure au renforcement du français et des mathématiques.

VOTANTS: 20	POUR: 20	CONTRE: 0	ABSTENTIONS: 0
-------------	----------	-----------	----------------

4. Ventilation de la DHG 2023-2024

M. Houriez donne la parole aux représentants des personnels et des parents d'élèves, qui souhaitent faire une déclaration liminaire (qui sera jointe à l'acte du Conseil d'Administration).

Madame Étienne, professeure, fait la lecture de cette déclaration.

Les représentants des personnels et des parents d'élèves déplorent la disparition progressive de l'option facultative Bilangue Anglais-Allemand, la mesure menant à la suppression des cours de technologie en 6^{ème}, l'appauvrissement constant de l'offre de formation.

M. Idier, parent d'élève, déplore également le manque récurrent de moyens d'enseignement et l'appauvrissement de l'offre de formation.

VOTANTS: 20	POUR: 7	CONTRE: 0	ABSTENTIONS: 13
-------------	---------	-----------	-----------------

5. Contrats et conventions

M. Houriez demande aux membres du Conseil d'Administration l'autorisation de signer une convention avec l'Association des Maisons de Quartier Yonnaises pour l'organisation de deux heures supplémentaires d'activités physiques ou sportives. Il rappelle que ces deux heures se mettent en place le mercredi de 14h à 16h, dans les locaux de la maison de quartier des Forges, dans le cadre d'une expérimentation menée par le Ministère de l'Éducation Nationale. Il insiste sur le sérieux de l'organisation, du partenariat et de l'encadrement (animateur titulaire d'un Brevet d'État). Il y a, à ce jour, 7 élèves inscrits (5 filles et 2 garçons).

M. Pillenière, professeur, rappelle qu'il faut être vigilant au fait que ce dispositif ne concurrence pas l'Association Sportive du collège. Ce dispositif est gratuit, l'Association Sportive ne l'est pas.

VOTE DU BUDGET 2023

VOTANTS: 20	POUR: 19	CONTRE: 0	ABSTENTIONS: 1
-------------	----------	-----------	----------------

6. Plan prévisionnel des sorties

M. Houriez présente le plan prévisionnel des sorties. Il précise que certains projets n'y sont pas encore inscrits car des réservations doivent être confirmées et que le principe de gratuité pour les familles est maintenu.

Madame Fashugbe, parent d'élève, fait remarquer que certaines classes de 5^{ème} ne bénéficient pas de sorties.

VOTANTS: 20	POUR: 20	CONTRE: 0	ABSTENTIONS: 0
-------------	----------	-----------	----------------

7. DBM pour information

DBM n°6 : M. Houriez informe les membres du Conseil d'Administration de l'augmentation du montant des amortissements réels et neutralisés pour l'exercice 2022.

DBM n°7 : M. Houriez informe les membres du Conseil d'Administration de la modification de crédits et de recettes du SRH sur l'exercice 2022 suite aux comptes et inventaires de fin d'exercice.

8. DNB 2023 : épreuves orales

Madame Paraik, principale adjointe, présente deux points relatifs aux oraux du Diplôme National du Brevet session 2023 :

- Les dates des épreuves orales : le mercredi 14 juin et le mercredi 21 juin pour le rattrapage.
- Les grilles de soutenance qui seront utilisées par les jurys.

VOTANTS: 20	POUR: 20	CONTRE: 0	ABSTENTIONS: 0
-------------	----------	-----------	----------------

Elle informe également les membres du Conseil d'Administration des dates de passation de l'ASSR 1 (26 mai 2023), de l'ASSR 2 (23 mai 2023) et des positionnements Evalang (du 6 au 31 mars 2023)

M. Houriez informe les membres du Conseil d'Administration que l'entreprise BLI déploie cette semaine le Wi-Fi dans l'établissement, d'où la présence de techniciens dans l'établissement.

Aucune question diverse.

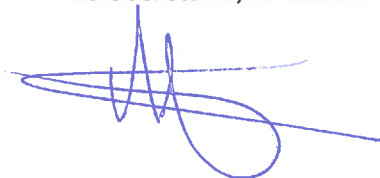
Fin de la séance à 19H40

Signatures :

Le Président, M. Houriez

A circular official stamp in blue ink is positioned over a handwritten signature. The stamp contains the text "COLLEGE LES GONDOLIERES" at the top, "Le Principal" in the center, and "F. HOURIEZ" below it. The bottom of the stamp is partially obscured by the signature. The signature itself is a stylized, cursive blue ink mark.

Le Secrétaire, M. Martin

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, positioned to the right of the stamp.